

CT DGAC : LANCEMENT DU PROTOCOLE 2020/2024

Marc Borel (DG/adjoint) a présidé le CT DGAC du 8 octobre.
Voici les principaux points à retenir.

Budget DGAC pour 2020

Dette DGAC :

En 2020, la DGAC rembourse encore 72 M€ de dette pour la ramener de 734 à 662 M€. Soit une baisse de la dette de 10% en 1 an !!

C'est beaucoup car les personnels ont déjà fait de gros efforts de 2015 à 2019.

Le ratio dette/recettes d'exploitation passe en dessous de 33% ce qui est très correct (niveau en dessous de celui d'avant la crise de 2008). Si l'Etat réduisait la dette publique au même rythme, il faudrait qu'il rembourse 200 milliards d'euros par an...

Investissements :

Ils augmentent encore en 2020 pour passer de 301 M€ en 2019 à 315 M€. Principalement pour financer la modernisation des systèmes NA.

Masse salariale :

Dépenses de personnels (hors CAS pensions) de 938,7 M€ prévues en 2020 contre 935 en 2019. Donc seulement 0,4% d'augmentation alors que la prévision de trafic est de + 2%.

Une enveloppe de 10 M€ (1 pour le statutaire et 9 pour l'indemnitaire) est prévue pour le protocole 2020/2024. C'est la même somme que pour le protocole 2016/2019 en 2019. Pour FO, cette enveloppe est nettement insuffisante ; les personnels doivent avoir un juste retour de l'augmentation du trafic aérien, tous les corps participent à cette croissance !

A noter que le GVT positif (impact des augmentations de salaire liées à la progression de carrière : +18,6 M€) est en grande partie compensé par le GVT négatif (schéma d'emploi stable => les entrants sont nettement moins payés que les sortants : -15,6 M€).

Effectifs :

- Schéma d'emplois stable pour la DGAC : +30 ICNA et - 30 "administratifs et cadres" : le choix semble donc déjà fait pour les baisses à faire pour compenser les hausses d'effectifs ICNA...

- ENAC : - 7 ETP en 2020 pour un plafond d'emplois de 805 ETP. La subvention ENAC est également stable à 95 M€ (avec la dotation fonds propres) en 2020. FO a de nouveau dénoncé l'incohérence à demander toujours plus d'efforts aux personnels de l'ENAC (une promo ICNA supplémentaire à former en 2020, formation pilotes...) et leur réduire leur moyens.

FO a dénoncé une nouvelle baisse des effectifs sur des fonctions qui ont déjà subies de fortes baisses et contraintes ces dernières années.



Nouveau protocole pour 2020/2024

La secrétaire générale, MC Dissler, a confirmé le lancement d'une nouvelle négociation pour un protocole social couvrant la période 2020/2024 qui coïncide avec la période RP3 du plan européen de performances NA en cours d'élaboration.

L'administration a présenté les grands enjeux de protocole et les principaux axes de travail des grandes directions.

Les premières bilatérales auront lieu du 16 au 18 octobre. Une 1^{ère} version (V0) sera mise sur la table fin octobre, d'autres dates sont déjà fixées pour une version finale avant Noël.

L'administration veut conclure les négociations avant fin 2019 ... ce qui semble bien rapide !

Délocalisation de certaines missions de la DTA vers la DSAC-Nord

Suite au grand débat national, le Premier Ministre a demandé aux administrations centrales de délocaliser certaines missions en province au plus près des usagers.

A la DGAC, le choix s'est porté sur deux bureaux de la DTA, SDT1 chargé des programmes des compagnies aériennes (5 agents), et SDT3 chargé des immatriculations (7 agents).

Au 1^{er} janvier 2020, ces services seront rattachés à la DSAC-Nord et localisés sur le site d'Athis-Mons.

En CT SCR, FO a été la seule organisation syndicale à voter CONTRE pour s'opposer à cette méthode des plus cavalières d'imposer une organisation sans aucun dialogue préalable.

En CT DSAC, FO s'est ABSTENUE mais a pris en compte le travail effectué par le SG et la DSAC-Nord pour accueillir au mieux ces services et leurs agents.

En CT DGAC FO a été la seule organisation syndicale à voter POUR les moyens d'accompagnements des personnels.

Toutes les autres OS se sont abstenues.

Il s'agissait bien lors de ce CT de valider uniquement ces mesures d'accompagnement mais sur le fond FO reste opposé à ce type de réorganisation.

Loi TFP et gestion des RH

FO a demandé à l'administration des précisions sur l'application de la loi de transformation de la FP, adoptée cet été, notamment sur les CAP et sur la mobilité et l'avancement des agents.

La DGAC comme tous les grands services des ministères va préparer des lignes directrices de gestion qu'elle présentera en CT DGAC début 2020.

Le SG attend encore des réponses de la DRH du ministère pour savoir s'il organisera ou pas des CAP mutations fin novembre.

Les AVE viennent d'être diffusés et les agents doivent postuler avant le 3 novembre.



Dans tous les cas, la campagne de mobilité se tiendra, soit sous la forme actuelle des CAP, soit dans la nouvelle version où seule l'administration siège. Dans ce cas, elle ne pourra se réunir que début 2020 car des lignes directrices de gestion doivent être au préalable discutées et validées avec les OS. Dans un contexte de négociation protocolaire, l'agenda va être très chargé !

Pour l'avancement 2020, les CAP/CAO auront lieu au 1^{er} trimestre 2020 quand les arrêtés fixant les taux promus/promouvables seront publiés (thème de discussion de la négo protocolaire).

Avenir des ESBA du SNIA

FO a interpellé la Secrétaire générale par la question diverse suivante : « Le SNIA organise, depuis plusieurs mois et sans accompagnement social, le démantèlement du matériel des équipes des ESBA. FO vous a d'ailleurs saisi sur ce sujet par courrier le 18 septembre dernier, mais aucune réponse ou action n'a été entreprise. Laisse-t-on le SNIA saborder tout un pan de son activité et mettre au placard des dizaines d'agents dans les prochains jours ? Ces agents n'ont aucune visibilité sur les missions qui pourront leur être confiées. Comment la DGAC compte-t-elle aborder ce sujet dans le prochain protocole social ? »

La réponse a été claire et sans appel : ce sujet sera un sujet protocolaire qui sera traité dès le 16 octobre, dans le cadre des réunions des discussions protocolaires. La SG nous a confirmé la fin de l'activité travaux des ESBA dans les prochains mois.

FO a dénoncé le passage en force sur ce dossier du SNIA, qui a commencé le démantèlement des matériels durant toute l'année 2019 et proposé aux agents de nouvelles missions de « surveillance », sans garantie des conditions actuelles pour leurs futures missions.

Vos représentants : Dominique THOMAS - F. DUPONT - L. NOTEBAERT - O. RICHARD - E. LALLIS - V. BACHELIER

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

